



LE QUARTIER MINEUR

LE GRAND SACRIFICE

A l'ouverture était prévu au quartier mineur : 1 agent Pic ; 1 agent promenade ; 1 agent mouvement ; 2 agents d'étages et 1 agent référent activité, maintenant ils ne sont que 2 agents d'étages et 1 référent activité. De plus, il n'y avait pas de nuits.

FO Justice constate que le quartier mineur est à nouveau en grande difficulté, deux agents pour tout gérer. Ils doivent surveiller les promenades et en même temps les activités quand la surveillante est en vacances Note de service N° 034-2024, puis les audiences PJJ et ULE ; et assure les mouvements quotidien (Parloir ; UCSA ; Greffe et internes).

La note de service N°034-2024 envisage déjà un mode encore plus dégradé au quartier mineur avec la suppression de l'agent activité.

Ce quartier tourne régulièrement avec des agents non référents QM en raison des nuits imposés, ce qui rend difficile le travail du seul agent référent (quand il y a un référent QM).

Que dire d'envisager de mettre les gradés en poste fixe, alors qu'ils sont la seule sécurité des agents en l'absence perpétuel d'un agent PIC et permettent la gestion de nombreux incidents.

Tant qu'à faire laissons les détenus mineurs se surveiller entre eux.

Rappelons quand même que la gestion des mineurs est particulièrement sensible et compliquée !!! le taux d'occupation de ce quartier ne doit pas être l'argument pour penser qu'il y a moins de travail.

FO Justice demande que le quartier Mineur soit considéré comme un quartier spécifique avec une population particulière et sensible.

FO Justice redemande que le quartier mineur ne soit plus dans le service de nuit.

SLP **FO Justice** Mulhouse Lutterbach

Le : 03 / 05 / 2024

